



## Construction d'une salle des fêtes

VILLE DE BOULIAC (33)

Marjan Hessamfar & Joe Verons Architectes Associés

*Le programme de travaux de constitue un véritable enjeu : architectural, urbain, fonctionnel et environnemental.*

*Ainsi, la surface sera de 1 000 m<sup>2</sup> de salle de fête et salle de danse.*

*Budget de l'opération : 3,1 M €HT*

*Année de la mission : 2024*

*Missions MP CONSEIL : Faisa / Prog / Choix MOE*

### LE PROJET

Suite à la destruction de la salle des fêtes par un incendie en août 2022, la Commune ne possède plus d'équipement suffisant pour accueillir des manifestations d'importance, essentielles pour la vie de la commune et le développement du lien social.

En effet, construite dans les années 60 et rénovée et agrandie en 1993, la salle des fêtes s'est inscrite durablement dans la vie des bouliacais et la plupart d'entre eux y possède un vécu.

Les principaux axes à traiter seront les suivants :

- La salle sera « festive ». Elle proposera une zone office / bar et des aménagements adaptés pour des animations « à plat », « debout », « assis » et sera ouverte sur le parc ;
- L'équipement pourra recevoir de multiples acteurs ; artistes professionnels ou amateurs, conférenciers, intervenants, évènements statutaires, socio-économiques, associatifs, familiaux et de groupes...

### LA MISSION MP CONSEIL

MP CONSEIL a accompagné la ville de BOULIAC dans la définition des besoins et a procédé à l'analyse de site de l'ancien emplacement.

L'ensemble de ces éléments nous ont permis d'établir l'étude de faisabilité pour s'assurer de l'adéquation du projet aux caractéristiques urbaines et techniques, aux enjeux de la Maîtrise d'ouvrage

Nous avons ensuite rédigé le programme, cahier des charges destiné à la maîtrise d'œuvre. Enfin, nous avons accompagné le MOA dans la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre par voie de concours.